



Demande d'information sur le séjour étudiant

Par **dimak**, le **18/07/2015** à **10:21**

Bonjour,

J'ai une situation urgente à vous exposer. Je suis un étudiant du Senegal et je suis présent en France dans le cadre d'un stage de Master 2 Informatique à l'Université de Tours. Au cours de mon séjour, j'avais recueilli des informations pour une continuité en thèse et on m'avait conseillé de candidater pour un Master 2 Informatique en France plus spécialisé afin d'avoir de meilleurs possibilités de continuité en thèse. J'avais alors déposé ma candidature à l'université Paris 6 en Master 2 informatique, spécialité ANDROID.

A la fin du mois de Juin, j'ai reçu un avis favorable à ma candidature. Par rapport à cela je voulais voir si je pouvais obtenir en même temps un séjour étudiant étant sur place. Mais apparemment avec les informations que j'ai de mon côté, mon visa de type D avec la mention "visa Long séjour Temporaire" ne me permet pas de faire une demande de séjour étudiant et que cela nécessite que je retourne sur Dakar afin de faire les procédures de demande de visa étudiant. Je voulais savoir si vous avez connu un cas similaire et si il y'a une alternative me permettant de faire cette demande de séjour étudiant sur place en France étant donné que j'y suis encore présent.

Merci de votre disponibilité.